

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 32 (1986)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** Chronique fédérale

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique fédérale

par Raymond Gremaud



## FINANCES FEDERALES

Après avoir traversé un tunnel déficitaire long de 15 années, le convoi des finances fédérales va enfin revoir le soleil des bénéfices. Le grand argentier de la Confédération, Otto Stich, peut se frotter les mains. Grâce à l'abondance des recettes fiscales tirées d'une place financière et d'une économie en bonne santé, l'argent rentré dans la Caisse fédérale pendant le premier semestre de l'année dépasse les prévisions. Selon M. Stich, tout indique que les 21,3 milliards de francs inscrits aux recettes du budget 1986 seront dépassés à la fin de l'année alors que la discipline en matière de dépenses devrait éviter une mauvaise surprise.

Bonne, la nouvelle n'en élimine cependant pas les préoccupations financières de la Berne fédérale. En effet, les plans financiers annoncent un déficit de 700 millions pour 1987, 300 millions pour 1988, et plus d'un milliard de francs pour 1989. Quant à l'ardoise de l'ère des déficits chroniques, elle est lourde. Les déficits accumulés frisent les 30 milliards de francs, exigeant bon an mal an près d'un milliard de francs pour le service de la dette.

La situation reste d'autant plus délicate que, de l'allègement de la charge fiscale pour les familles à la suppression de la taxe occulte en passant par l'amélioration de la compétitivité fiscale de la place financière suisse, les projets ne manquent pas, qui vont rognier les recettes fédérales. Quant aux dépenses, qui ont déjà une tendance naturelle à s'envoler, les préoccupations écologiques de la Confédération leur donnent de nouvelles ailes.

Pour redresser durablement les finances fédérales, chacun a sa recette... électorale ! Le renouvellement du Conseil national est au calendrier d'octobre 1987. C'est une échéance qui interdit malheureusement tout consensus entre les partis gouvernementaux. Il faudra donc attendre qu'elle soit passée pour qu'ils s'attaquent au problème avec quelque chance de succès.

## VOTATIONS DU 28 SEPTEMBRE

Citoyennes et citoyens voteront le 28 septembre. Ils auront à se prononcer sur trois objets. Il suffira de leurs voix pour trancher d'un arrêté fédéral sur l'économie sucrière contre lequel la Migros a lancé, avec succès, référendum. Il faudra de surcroît la majorité des cantons pour déterminer le sort d'une initiative populaire « en faveur de la culture » auquel le Parlement oppose un contre-projet, et d'une initiative dite « pour une formation professionnelle et un recyclage garantis » lancée par le Parti socialiste ouvrier (ex Ligue marxiste révolutionnaire).

L'arrêté sur le sucre prévoit essentiellement l'augmentation, de 850'000 à 1 million de tonnes, de la quantité de betteraves prises en charge par les raffineries suisses au prix maximum et une diminution de la participation financière de la Confédération qui se traduira par une augmentation de prix pour le consommateur de 15 centimes par kg de sucre. Cet arrêté avait bien passé le cap du Parlement : pas d'opposition au Conseil des Etats et acceptation par 86 voix contre 31 au Conseil national. Le résultat de cette votation constituera un test important pour le monde paysan en un temps où l'ampleur des subventions versées par Berne à l'agriculture se voit de plus en plus contestée.

L'initiative « en faveur de la culture », qui prévoit d'octroyer un pour cent des dépenses fédérales à des tâches culturelles, n'a aucune chance. Son maintien n'a d'ailleurs été décidé qu'à une voix près par ses auteurs. Quant au contre-projet, il suscite des réserves de nature fédéraliste et financière. Il n'y a pas de « culture suisse » et c'est aux cantons d'œuvrer en la matière, estime-t-on souvent. Mais, comme il a passé le cap des Chambres, il n'est pas impossible qu'il franchisse celui des urnes. Toutefois, la lourde menace du double non subsiste à son égard.

Quant à l'initiative sur la formation professionnelle, elle va au-devant d'un échec certain. Au Parlement, elle n'a été soutenue que par 7 extrémistes et même le socialiste autonome tessinois présent lui a refusé son appui. C'est dire si ce projet, qui exige la création d'ateliers d'apprentissage publics et le versement d'un salaire aux élèves, est excessif. Le coût est évalué à plus de 2 milliards de francs pour les investissements tandis que Berne estime à 700 millions annuellement les frais de fonctionnement. Tout ça dans un pays qui a la réputation d'offrir, déjà, l'une des meilleures formations professionnelles du monde !

Raymond Gremaud